



Grand Conseil  
Secrétariat général  
Pl. du Château 6  
1014 Lausanne

# Postulat

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 15 - POS - 103

Déposé le : 3.2.15

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 118 et 119 LGC** Le postulat charge le CE d'étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de légiférer dans un domaine particulier (attention : le postulat n'impose pas au CE de légiférer, contrairement à la motion et à l'initiative) et de dresser un rapport. Il porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. Motivé, le postulat doit exposer clairement la mesure souhaitée ou l'objet du rapport demandé.

Il peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit le postulant demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct du postulat à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

**(b) la prise en considération immédiate.** Un député ou le CE demande la prise en considération immédiate du postulat ; suite au vote du GC, le postulat est soit renvoyé au CE, soit classé.

**Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année**

## Titre du postulat

### **Pour une politique de formation continue en faveur des Adultes âgés\***

(\*Adultes âgés = adultes dès l'âge de retraite légale)

## Préambule

La problématique de la formation continue des Adultes âgés s'est posée, lors des délibérations de la commission qui a traité du Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Pierre Zwahlen et consorts en faveur de la formation de base des adultes (RC-148).

Un livre sur le sujet a été publié chez Antipodes : « ADULTES ÂGÉS Les oubliés de la formation » par Roland J. Campiche et Afi Sika Kuzeawu.

### Une formation continue en faveur des adultes âgés est nécessaire :

Une partie importante de notre population dispose, après la vie active, du temps, des moyens et surtout d'une grande expérience de vie et de compétences. À 65 ans, on vit en moyenne plus de 20 ans en bonne santé. Les âgés souhaitent, en général, participer activement à la vie en société. Et notre société, qui se transforme et évolue rapidement, doit leur offrir une place utile et significative.

Très schématiquement, l'école obligatoire offre une formation générale de base pour tous les jeunes. Ensuite, ceux-ci sont formés en vue de leur insertion dans le monde du travail. L'apprentissage et la formation professionnelle permettent à tout un chacun de se préparer pour la vie professionnelle. Certains poursuivent leurs études et leurs cursus à l'université et parfois réalisent une thèse académique.

Les Adultes âgés ont acquis, en fonction de leurs activités professionnelles, familiales, associatives... un capital important d'expériences, de compétences et de connaissances, quel que soit leur niveau scolaire antérieur. A ce stade la recherche du sens à donner à sa vie devient très importante. C'est une période de bilan, de transition et de réorientation. C'est une période délicate avec le risque d'être « déconnecté », « dépassé » face aux transformations rapides de notre société, le risque de cultiver le sentiment de « c'était mieux avant ». Mais la transition peut être une opportunité d'épanouissement et d'engagement social.

**Une politique de formation continue en faveur des Adultes âgés** leur donnerait la possibilité de compléter leurs compétences afin de leur permettre de participer pleinement et utilement à la vie locale, associative et politique. Une telle politique améliorerait, de manière significative, la qualité de vie, l'intégration et la santé des séniors. Elle aurait un impact positif, non seulement sur la population des âgés, mais, par leur implication positive, sur toute la population, notamment en ce qui concerne les relations intergénérationnelles.

Nous ne partons pas de rien, mais **il s'agit de mettre en valeur, de compléter et de coordonner ce qui existe déjà**. Les enquêtes initiées par Connaissance 3 dans les années 2000 donnent des pistes sur les besoins.

Dans notre canton, il y a plusieurs offres de formation d'Adultes âgés. Elles émanent du monde associatif ou coopératif : Pro Senectute Vaud, l'Université populaire, le Mouvement des Âgés, l'Ecole club Migros, l'AVIVO, certaines associations de retraités...

L'université des seniors du canton de Vaud (Connaissance 3), propose depuis 1976 un programme de formation visant la stimulation intellectuelle et la culture des Adultes âgés. En étroite relation avec l'UNIL, l'EPFL et certaines HES auxquelles elle est liée par des conventions, elle propose des conférences, des séminaires, des visites culturelles... dans tous les domaines couverts par les Hautes Ecoles. Ses buts principaux exprimés dans ses Missions sont d'aider les Adultes âgés à comprendre les changements qui marquent notre société, afin qu'ils demeurent des citoyens

responsables, des éducateurs compétents, des interlocuteurs pour les autres générations, des personnes soucieuses de leur santé, car ouvertes à la prévention, bref des personnes vivantes !

Les membres de Connaissance 3 peuvent suivre les cours des Hautes Ecoles en tant qu'auditeurs. Ce lien étroit leur permet de bénéficier du savoir le plus informé et parfois de satisfaire un besoin de connaissances et de découvrir ce qu'ils n'avaient pas pu comprendre auparavant. Cette relation étroite répond aussi aux attentes de la nouvelle génération de retraités, les Boomers, mieux formée et plus en forme que les précédentes, soucieuse de rester active et désireuse de développer des projets par des activités bénévoles ou créatives, par exemple dans le domaine culturel.

#### Demande du postulat :

Par ce postulat nous demandons au Conseil d'Etat de concevoir une véritable politique de formation continue pour les Adultes aînés, à savoir un concept qui devra tenir compte de ce qui existe et de ce qui pourrait être amélioré et mieux coordonné en fonction des besoins. Il présentera un plan de mise en œuvre d'une véritable politique de la formation continue pour les aînés du Canton de Vaud. Il pourrait former un volet en soi de la politique du vieillissement, complémentaire à la santé et au social.

Je suggère que l'élaboration d'un tel concept soit confié par mandat, à Connaissance 3 qui semble disposer des compétences et des connections utiles avec les Universités et les Hautes écoles. Ce travail de conception pourrait également être coaché par l'IDHEAP.

#### Commentaire(s)

#### Conclusions

Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

(a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

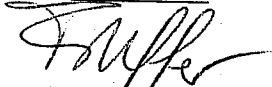
(b) renvoi à une commission sans 20 signatures

(c) prise en considération immédiate

Nom et prénom de l'auteur :

Uffer Filip

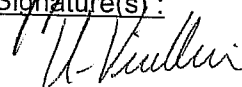
Signature :



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Vuillemin Philipp

Signature(s) :



# Liste des députés signataires – état au 26 août 2014

|                         |   |                         |  |                           |   |
|-------------------------|---|-------------------------|--|---------------------------|---|
| Aellen Catherine        |    | Chappuis Laurent        |  | Eggenberger Julien        |    |
| Ansermet Jacques        |   | Cherbuin Amélie         |    | Ehrwein Nihan Céline      |    |
| Apothéloz Stéphanie     |   | Chevalley Christine     |  | Epars Olivier             |   |
| Attinger Doepper Claire |    | Chollet Jean-Luc        |    | Favrod Pierre-Alain       |   |
| Aubert Mireille         |   | Chollet Jean-Marc       |  | Ferrari Yves              |   |
| Baehler Bech Anne       |   | Christen Jérôme         |  | Freymond Cantone Fabienne |     |
| Ballif Laurent          |    | Christin Dominique-Ella |  | Gander Hugues             |    |
| Bendahan Samuel         |    | Collet Michel           |    | Genton Jean-Marc          |   |
| Berthoud Alexandre      |    | Cornamusaz Philippe     |  | Germain Philippe          |   |
| Bezençon Jean-Luc       |   | Courdesse Régis         |    | Glauser Alice             |   |
| Blanc Mathieu           |   | Cretegyne Gérald        |   | Glauser Nicolas           |   |
| Bolay Guy-Philippe      |   | Cretegyne Laurence      |  | Golaz Olivier             |   |
| Bonny Dominique-Richard |   | Crottaz Brigitte        |   | Grandjean Pierre          |   |
| Borloz Frédéric         |   | De Montmollin Martial   |  | Grobéty Philippe          |   |
| Bory Marc-André         |   | Debluè François         |  | Guignard Pierre           |   |
| Bovay Alain             |   | Démétriades Alexandre   |   | Haldy Jacques             |   |
| Brélaz Daniel           |   | Desmeules Michel        |  | Haury Jacques-André       |   |
| Brélaz François         |   | Despot Fabienne         |  | Hurni Véronique           |   |
| Buffat Marc-Olivier     |   | Devaud Grégory          |  | Induni Valérie            |  |
| Buffat Michaël          |   | Divorne Didier          |  | Jaccoud Jessica           |   |
| Butera Sonya            |  | Dolivo Jean-Michel      |  | Jaquet-Berger Christiane  |  |
| Cachin Jean-François    |   | Ducommun Philippe       |  | Jaquier Rémy              |   |
| Calpini Christa         |   | Dupontet Aline          |  | Jobin Philippe            |   |
| Capt Gloria             |   | Durussel José           |  | Junglaus Delarze Suzanne  |   |
| Chapalay Albert         |   | Duvoisin Ginette        |  | Kappeler Hans Rudolf      |   |

# Liste des députés signataires – état au 26 août 2014

|                         |                       |                         |
|-------------------------|-----------------------|-------------------------|
| Kernen Olivier          | Nicolet Jacques       | Rydlø Alexandre         |
| Kunze Christian         | Nicolet Jean-Marc     | Schaller Graziella      |
| Labouchère Catherine    | Oran Marc             | Schobinger Bastien      |
| Lachat Patricia         | Papilloud Anne        | Schwaar Valérie         |
| Luisier Christelle      | Payot François        | Schwab Claude           |
| Mahaim Raphaël          | Pernoud Pierre-André  | Sonnay Eric             |
| Maillefer Denis-Olivier | Perrin Jacques        | Sordet Jean-Marc        |
| Manzini Pascale         | Pidoux Jean-Yves      | Surer Jean-Marie        |
| Marion Axel             | Pillonel Cédric       | Thuillard Jean-François |
| Martin Josée            | Podio Sylvie          | Tosato Oscar            |
| Mattenberger Nicolas    | Probst Delphine       | Treboux Maurice         |
| Matter Claude           | Randin Philippe       | Trolliet Daniel         |
| Mayor Olivier           | Rapaz Pierre-Yves     | Tschopp Jean            |
| Meienberger Daniel      | Ravenel Yves          | Uffer Filip             |
| Meldem Martine          | Renaud Michel         | Venezelos Vassilis      |
| Melly Serge             | Rey-Marion Alette     | Voiblet Claude-Alain    |
| Meyer Roxanne           | Rezzo Stéphane        | Volet Pierre            |
| Miéville Laurent        | Richard Claire        | Vuarnoz Annick          |
| Miéville Michel         | Riesen Werner         | Vuillemin Philippe      |
| Modoux Philippe         | Rochat Nicolas        | Weber-Jobé Monique      |
| Mojon Gérard            | Romano Myriam         | Wehrli Laurent          |
| Montangero Stéphane     | Roulet Catherine      | Wüthrich Andreas        |
| Mossi Michele           | Roulet-Grin Pierrette | Wyssa Claudine          |
| Neiryneck Jacques       | Rubattel Denis        | Yersin Jean-Robert      |
| Neyroud Maurice         | Ruch Daniel           | Züger Eric              |